L'INSCRIPTION HÉBRAÏQUE

DU TÎTRE DE LA SAINTE CROIX

RESTITUÉE

ET L'HEURE

DU CRUCIFIEMENT DE N. S. J. C.

DÉTERMINÉE

DEUX DISSERTATIONS EN FORME DE LETTRES

PAE

MR. P. L. B. DR A.C H

RABBIN CONVERTI

Ouvrage enrichi d'une planche gravée.

SECONDE EDITION.

ROME
CHEZ FRANÇOIS BOURLIE
AVEC APPROBATION
1831.



L'INSCRIPTION HÉBRAÏQUE

DU TÎTRE DE LA SAINTE CROIX. R E S T I T U É E

ET L'HEURE

DU CRUCIFIEMENT DE N.S.J.C.

DÉTERMINÉE

DEUX DISSERTATIONS EN FORME DE LETTRES

AR

MR P. L. B. DRACH

RABBIN CONVERTI



SECONDE ÉDITION.

137979 ログレノチ

שוט נלרי מלך. שוט נלרי מלך

אב גר הו זחשי כך למס נן שע פף צץ קר שת

~ 2 13 8 8 10 port 70 . c 7 19 ~ 20

F. Trojani inc

A M. L'ABBÉ LIBERMANN , ISRAÉLITE CONVERTI,

Etudiant en théologie, au séminaire S. Sulpice, à Baris.

Mon cher ami,

Votre note relative à la contradiction apparente des SS. Evangélistes au sujet de l'heure du crucifiement de Notre-Seigneur, m'est parvenue à Rome. Je satisferai à votre demande dans cette lettre, en soumettant à votre excellente critique ce que j'ai dit dans une autre circonstance pour résoudre cette difficulté que nous opposent les adversaires de l'Evangile. Nous verrons encore par cet exemple combien sont futiles les objections des incrédules contre l'écriture sainte. Examinées par le simple bon sens dégagé de toute prévention, leurs attaques furieuses ne servent qu'à prouver la faiblesse de leurs armes, et faire briller d'un nouvel éclat la parole de Dieu. Ainsi la pierre plus elle est frappée violemment par l'acier qui semble vouloir la réduire en poudre, plus elle laisse échapper de son sein des faisceaux de lumière : Numquid non verba mea sunt quast ignis, dicit Dominus, et quasi malleus conterens petram. Jerem. xx111. 29.

Réunissons, pour en former comme un seul cadre, les quatre passages des écrivains sacrés que l'on s'est efforcé de montrer en opposition les uns avec les autres.

- S. Matt. XXVII. 45. ἀπὸ ἡ ἐκῖης ὤρας σκόῖ৷ ἐγέ-
- S. Marc. XV. 25. ที่ง 5 ผีคุณ ชุติชาท หรู ธีรูลบ์ยุผสสง

- 33. γενομένης δε αρας έκτης, σκότ έγενετο.
- S. Luc. XXIII. 44. ทิ้ง d'e ผิงค่ ผีคุณ ยันบท . หรู งหร่-
- S. Jean. XIX. 44. ἦτ ἢ παρασκευὰ τὰ πάσχα ὅρα ἢ ὡσεὶ ὅκτη , κỳ λέη ζ (ὁ
 πιλάτ،) τοῦς ἰκθαίοις . ἰδε ὁ
 Βασιλούς ὑμῶτ .

La seule inspection de ces textes fait disparaître la prétendue contradiction entre S. Matthieu et S. Marc. Le premier ne fait nulle mention de l'heure du crucifiement, non plus que S. Luc. Reste S. Jean qui semblerait effectivement dire que lorsque Pilate présenta JESUS-CHRIST au peuple, il était près de la sixiéme heure, c'est-à-dire près de midi. De plus c'est une tradition antique et constante dans l'Eglise que Notre Seigneur fut mis en croix vers le milieu du jour. Les traitements inhumains que depuis son arrestation cet Agneau de Dieu avait eu à supporter dans son Corps Sacré, rendent probable que le supplice de la Croix, si cruel, ne tarda pas à épuiser le peu qu'il lui restait de forces, et le fit entrer de suite en agonie. Cet état du Rédempteur fut, pour ainsi dire, le signal des ténebres lesquelles annoncèrent au monde, selon l'expression de S. Denis encore payen, que l'auteur de la nature souffrait. To Gesor marges. Car Jésus-Christ voulait que sa sainte humanité fût soumise à toutes les faiblesses de notre corps, moins le péché. Ce n'est qu'au moment d'expirer qu'il reprit toute sa vigueur pour faire voir qu'il rendait volontairement son âme à son Père. Elevant la voix il s'écria avec force: Mon Père, je remets mon esprit entre vos mains. A ces mots il cessa de vivre, et le centurion témoin de ce prodige ne put s'empêcher de reconnaître publiquement que cet homme était mort en Fils de Dieu. Et clamans voce magna Jesus, ait: Pater, in manus tuas commendo spiritum meum. Et haec dicens expiravit. S. Luc. xxiil. 46. Videns autem centurio qui ex adverso stabat, quia sic clamans expirasset, ait: Vere hic homo Filius Dei erat. S. Marc. xv. 39.

Ne nous arrêtons pas, mon cher ami, à l'hypothèse des commentateurs qui prétendent que les Saints Evangélistes entendaient par première heure l'espace de temps qui s'écoule depuis la pointe du jour jusqu'à neuf heures du matin; que leur troisième heure s'étend de ce moment jusqu'à midi, et ainsi de suite. Cette distinction du jour en quatre trihoria implique contradiction avec la dénomination même de tertia hora, sexta hora, nona hora. Les juiss distinguaient parsaitement à cette époque le jour en douze heures, comme nous le voyons par ces dénominations de troisième, sixième et neuvième heure, et comme nous le voyons encore plus clairement dans la parabole de la vigne, S. Matth. xx. 1. Seqq. où le Sauveur désigne la dernière heure du jour sous le nom de onzième heure: Circa undecimam vero exit...hi novissimi una hora fecerunt. La mischna du talmud traité Berahhot, ainsi que la guemara du même traité et du traité Pecahhim, mentionnent expressément chaoune des douze heures de la journée.

Pourquoi donc admettre une supposition dénuée de tont fondement? Gardons-nous de faire jamais violence au texte sacré. La divine écriture est l'expression de la vérité: Or le caractère distinctif de la vérité c'est la simplicité qui est comme le cachet que le créateur a imprimé à toutes ses œuvres. Gardons-nous surtout de porter témérairement une main sacrilége sur le texte, et le corriger pour l'accommoder à la faiblesse de notre intelligence lorsqu'elle n'y pent atteindre d'abord. Oza fut frappé parceque sa main avait voulu soutenir l'arche de la loi du Seigneur, 2. Rois vi. 7., quel traitement méritons-nous lorsque notre main la renverse? Enfants soumis de la Sainte Eglise Catholique, lisons la parole de Dieu dans le même esprit

qu'elle a été inspirée et toutes les difficultés disparaîtront, sout deviendr a clair et facile.

En effet si nous faisons attention aux circonstances du drame sanglant dont nous entretiennent les Evangiles, nous voyons que pour la fixation de l'heure, aussi bien que pour tout le reste, ils sont parfaitement d'accord: et cela doit être ainsi parcequ'ils sont tous verba Dei viventis. Jérem. xxIII. 36.

Après avoir subi toute la nuit l'interrogatoire et les atroces brutalités des juifs, Jésus-Christ fut conduit dès le commencement du jour devant Pilate: mané autem facto...

S. Matth. xxvil. I. Seqq. Et confestim mané...S. Marc xv. I. Seqq. Erat autem mane. S. Jean. xvil. 28. Le gouverneur romain devait prononcer la sentence au moins vers les neuf heures: c'est-à-dire à la troisième heure du jour de la saison d'alors qui étoit l'équinoxe. Car il n'est pas supposable qu'il restât en tribunal, occupé de cette unique affaire, jusqu'à midi. A l'instant même les juifs dans leur impie impatience s'empressèrent d'effectuer la sentence. C'est ce que dit précisément S. Marc: Erat autem hora tertia et crucifixerunt sum, ce qui veut dire: il étoit la troisième heure du jour lorsque la sentence commença d'être mise à exécution.

Maintenant si nous considérons le temps qui devait écouler pendant le pénible trajet que le divin patient avait à parcourir du Prétoire au Calvaire trainant lentement le lourd instrument de son supplice, puis les préparatifs du crucifiement se composant d'une infinité de détails assez longs dont on ne pouvait s'occuper qu'après le prononcé du jugement, joint à cela les autres circonstances que les écrivains sacrés nous font connaître, il est incontestable qu'il devait être près de midi lorsque le vrai serpent de prudence se montra sur le nouvel arbre de vie aux yeux d'Israël spirituel, comme seul capable de garantir de la mort éternelle ceux qui fixent sur lui un regard d'adoration et d'espérance.

D'un autre côté il étoit nécessaire que l'exécution matérielle

de l'arrêt capital, la suspension, fut terminée à midi; car avec la septième heure on entrait en fête, ainsi que nous le voyons dans tout le chapître Peçahh+schêni du talmud traité Peçahhim, et pendant les fêtes il n'était pas permis de mettre à mort les criminels. Voyez le talmud traité Sanhédrin fol. 35. recto. Non in die festo, dirent les princes des prêtres, ne forte tumultus fieret in populo (S. Matth. xxvI. 5. et S. Marc xiv. 2 qui répète les mêmes expressions.) Ceci nous montre clairement l'intention de ces paroles de Saint Jean. Erat autem parasceve paschae hora quasi sexta, c'est à dire: " Or ce fut le jour d'avant pâque, et la sixième heure oû commençait la fête était proche,, Le sens de la particule grècque won a, selon les circonstances, plus ou moins d'extension: ainsi dès la troisième heure on pouvait dire très-naturellement, eu égard à ce qui restait à faire avant midi en cas de condamnation, que la sixième heure était proche.

Gette explication est confirmée par le témoignage des anciens dont je citerai, comme preuve, les passages suivants de la lettre de S. Ignace aux Tralliens et des constitutions Apostoliques, ainsi que la paraphrase de Nonnus:

Τη εν παρασκευή, ξίτη ώρα, ἀπόφασιν ἐδέξατο παρὰ τε πιλάτε...

ἐκτη ώρα ἐς αυρώθη, ἐννάΤη ἀπέπνουσε. S. Ign. aux Tralliens, ep. 5.

"La veille de la fête, à la troisième heure, il entendit prononcer son jugement par Pilate... A la sixième heure il fut mis en croix, à la neuvième il rendit l'esprit.,,

Δήμιοι δε παραλαδόντες τον της δόξης κύριον, ξύλφ προσήλωσαν έκτη μεν ώρα ς αυρώσαντες άυτον, τρίτη δε ώρα την άπόφασιν δεξάμενοι την περι άυτε Β. Clem. Const. Apost. 1. W. C. 14. (Apud Cot. t. 1. p. 321.)

Ευχας ἐπιτελεῖτε... τρίτη (ώρα) .. ότι απόφαση ἐν ἀυτῆ ὑπο πιλάτω ἐλαβεν ὁ Κύριος ὑκτῆ ἡ , ότι ἐν ἀυτῆ ἐς αυρώθη . Ibid. l. VIII. C. 34. (Apud Cot. t. 1. p. 420.)

"Les bourreaux s'emparant du Seigneur de la gloire le clouèrent sur la croix. A la sixième heure ils le crucifièrent, à la troisième heure ils reçurent la sentence qui le concernait.,

" Priez . . . à la troisième heure, car c'est le moment où le Seigneur s'entendit condamner par Pilate; à la sixième heure, car c'est celle où il fut mis en croix . ,,

πη ή τιταινομένη τριτάτη θανατηφόρος αρη .

π) πιλάτ ταχυθρούς έπ' ευλαϊγίι θοωκφ
εδραίοις εδόησεν, ίδε σχέδον ές αται άνηρ .

κοίραν τυμέων .

"La fatale troisième heure était déjà fort avancée. Pilate sans perdre du temps, assis sur un siége solide de pierres, cria aux hébreux: Voyez cet homme ici près, c'est votre souverain.,

En me recommandant à vos efficaces prières je suis avec une inaltérable amitié.

Mon très-cher et pieux ami,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur

P. L. B. DRACM.

Ce a Décembre 1830.

AU MÊME

Mon très-cher ami,

La bonté avec laquelle vous avez accueilli ma lettre relative au désaccord apparent des Saints Evangélistes pour ce qui regarde l'heure du crucisiement de Notre-Seigneur Jésus-Christ, m'enhardit à vous adresser encore la présente. Elle a pour objet de vous faire part que grâce à Dieu je suis parvenu à retrouver la véritable inscription hébraïque du tttre de la sainte croix, tître que j'ai examiné par ordre de l'illustre et savant Cardinal qui représente Sa Sainteté, Notre Seigneur, dans le gouvernement spirituel de la ville de Rome. J'ai été deux fois assez heureux d'adorer de près cette relique précieuse sur laquelle il me semblait voir encore briller l'éclat de la splendeur qu'au Calvaire répandait sur elle, pendant trois heures, la divine tête du plus beau des enfants d'Eve, notre soleil de justice.

Cette inscription qui occupe la première ligne des trois langues, a souffert de l'injure du temps beaucoup plus que le grec et le latin. Il ne nous reste des lettres qui le composaient que des traits informes; mais ces traits sont encore suffisamment dessinés pour nous guider dans la recherche des mots entiers, et du caractère dont s'est servi l'écrivain de l'inscription. Hâtons-nous, mon très-cher aui, de recueillir ces restes du têtre hébreu, et de les porter à la connaissance des fidèles adorateurs de la croix, le vrai arbre de vie; car le temps n'est pas éloigné où ces faibles traces auront entièrement disparu de la tablette sacrée.

Je commencerai par mettre sous vos yeux les traits que j'ai copiés du tître hébreu de la sainte croix, je dirais presque calqué dessus, et les mots que j'en ai formés. J'entrerai ensuite dans quelques détails concernant l'écriture et la langue de ce tître.

Voici donc la copie bien exacte de la première ligne du morceau qui nous reste du vrai tître de la sainte croix. (a)

La première fois qu'amené dans la chapelle de la basilique de Sainte Croix de Jérusalem, par l'Eminentissime Cardenal Cappellari, j'aperçus ces débris de lettres, je déclarai à l'érudit Prince de l'Eglise Romaine, digne à tant de tîtres des hautes fonctions de Préfet de la Propagande, que j'y reconnaissais l'écriture vulgaire et profane de notre nation vers la fin du second temple, les caractères qui nous ont été conservés sur les médailles des Machabées : en un mot l'écriture numismatique. En calculant l'espace vide qui sépare les -traits de la sainte tablette, je jugeai à l'instant que le tître hébreu devait être en syriaque; non en syriaque classique, mais en syriaque corrompu tel qu'il se parlait à Jérusalem lorsque le Fils de Dieu conversait parmi nos pères, et tel que l'écrivaient encore les rabbins des premiers siècles après la dispersion définitive du peuple d'Israël. Toutefois pour ne rien précipiter dans une matière d'une si grave importance, j'ai médité sur cet objet près de deux mois avant de publier mon opinion; et je puis dire que maintenant mes premières conjectures se sont converties dans mon esprit en certitude. Je ne chains plus d'effirmer avec assurance que les traits qui figurent sur ce qui nous reste à Rome de la tablette du titre (1), appartiennent aux mots suivants: (b) Exprimés en caractères sacrés ou lettres carrées, ces mots font: לצרו בצרו (Yeschuang notari melè) Ce qui fait voir que le texte dans son intégrité portait cette phrase : אישרע כצרי מלך יהודיא (Yechuang notsri melèhh Ychudàya) · □ 글

⁽a) Voyez la planche n. 1.

⁽b) Voyez la planche n. 2.

En syriaque pur il eût fallu:

-Yeschuh notsroyo mal) مهمه درورا هدلها وموورا co dihudoyè)

Ce qui figuré en caractères carrés est:

ישוע נצריא מלכא דיהודוא

La troisième lettre de notre tître, de droite à gauche, pouvait être encore celle-ci (c), ou celle-ci (d), ou bien celle-ci (e). Chacune de ces lettres qui sont le 7 de l'écriture carrée, correspondrait parfaitement au troisième des traits encore marqués. Par le même motif la cinquième lettre pouvoit être (f) ou (g) ; la huitième (h). Toutefois , pour ce qui est de la dernière, je suis plus porté en faveur de la figure que j'ai adoptée, car dans les médailles je l'ai toujours trouvée employée comme lettre finale; ainsi qu'on peut le voir dans ce mot (i) (en écriture carrée) demi .

La neuvième lettre pouvoit être aussi (k), et la di-

xième (1).

ne (1). Ce que j'ai dit jusqu'ici relativement aux paroles du tître est confirmé par la lettre que Léonard de Sarzane a écrite à Jacques de Volterre en date de 4. Février 1492. : Leonardus Sarzanensis Jacobo Volaterrano. Ce savant avait vu lui-même le tître retrouvé à cette époque dans un pan de muraille de ladite Basilique de Sainte Croix de Jérusalem à Rome. Sa lettre nous apprend que l'hébreu qui était alors moins méconnaissable qu'aujurd'hui , portait assez lisiblement : יהושע נצרי מלך Ce sont là précisément les mots que j'ai reconnus dans les traits qui en restent, sauf l'orthographe du

- ed probled (c) Voyez la planche n. 3. (h) Voyez la planche n. 8.
- (d) Voyez la planche n. 4. (i) Voyez la planche n. 14.
- (e) Voyez la planche n. 5. (k) Voyez la planche n. 9.
- (f) Voyez la planche n. 6. (l) Voyez la planche n. 10.
- (g) Voyez la planche no 7- Level A. S. Carrier A. Bar

nom béni et adoré de Jésus que Léonard de Sarzane n'a certainement pas bien lu; car le nom du Sauveur s'écrivait yym comme nous le voyons dans le texte syriaque de l'Evangile et dans le talmud et les autres livres anciens des rabbins qui citent sous le même nom yym plusieurs docteurs de leur nation. Ce n'est que dans les temps plus-rapprochés des nôtres, et par un excès d'impiété, que les juifs, supprimant la dernière lettre, le, commencèrent, à écrire ym, ainsi que l'avoue Rabbi Elie Hallévi dans son lexicon rabbinique intitulé hatthischbi, yymn, article

La copie du tître hébreu gravée sur argent qui se conserve dans la chapelle des reliques de la même Basilique, et qui paraît fort ancienne et remonte peut-être bien près de 1492. se trouve encore conforme à mes trois mots, si ce n'est que l'auteur trompé visiblement par l'orthographe suivic dans les livres modernes des juifs, écrit vur au lieu de yvur Il ignorait sûremeit que vur est, comme vous savez, dans l'intention des rabbins un blasphême abominable; car ils en font les lettres initiales de trois termes hébreux qui signifieraient: deleatur nomen et memoria ejus. Tout ceci me porte à penser que lors de l'invention du tître en 1492., les deux derniers mots vur et propétaient encore assez lisibles, mais que le premier, yvur, était déjà corrodé et défiguré par le temps; ce qui laissait le champ libre aux conjectures.

Nous sommes aussi en droit de conclure que les caractères gravés sur le titre en argent ne sont pas ceux du vrai titre, puisque Leonard de Sarzane, écrivant les trois mots hébreux en écriture cursive des juifs du rit portugais (m), remet à un autre moment pour transcrire et envoyer à Jacques de Volterre les vrais caractères du titre. Or il hui est été aussi facile de tracer sur le champ l'inscription hébraïque telle qu'elle est sur le tître en argent, qu'en écriture cursive qui n'en diffère presque pas. L'é-

⁽m) Le n. 13 de la planche représente cet alphabet.

criture originale du tître était donc dans un caractère torabé en désuétude et difficile à peindre pour un chrétien, et même pour un juif peu exercé dans la paléographie de sa langue. Telle était surtout alors la condition en Europe de l'écriture numismatique de l'hébreu, laquelle est au samaritain ce que l'écriture gothique est à notre écriture moderne. Nous verrens dans mes citations plus bas que Rabbi Moïse Nahhménides n'ayant pu déchiffrer l'inscription d'une ancienne médaille qu'il avoit trouvée entre les mains des juifs d'une ville de la terre sainte, on la fit voir aux Samaritains qui la lurent sans difficulté.

Léonard de Sarzane, à ce qu'il semble, croyait que le mot 750 terminait l'inscription hébraïque, Hebraïcus, dit-il, brevisque et sic se habet (n). Id est Hiesus Nazarenus Rex., Ceci est une erreur: le substantif 750 est dans l'état construit que les grammairiens hébreux appellent 7001. Il ne signifie pas simplement roi, mais roi de. Son complément était le nom response les juifs. Sens entier: roi de-les juifs, c'est-à-dire roi des juifs. D'ailleurs tous les écrivains anciens sont unanimes sur ce point que pour le sens l'hébreu n'était pas plus court que les deux autres langues. Outre le témoignage des saints Evangélistes nous avons encore à cet égard celui de Sozomène, d'Eusèbe, et de tant d'autres qui ont parlé de l'invention de la Croix par sainte Hélène.

Le savant Pape Benoît xiv., a donné la lettre de Léonard de Sarzane dans son ouvrage: de Servorum Dei Beatificatione et Beatorum Canonizatione, Appendix tertia ad secundam partem, lib. iv. Par une erreur typographique on y a placé 750 avant 1227, La version latine qui y est jointe

⁽n) Le n. 12. de la planche représente ces trois mots hébreux en rabbinique tels qu'ils sont dans le manuscrit de Léonard de Sarzane.

fait voir au lecteur qui ne peut pas recourir à l'original (2) manuscrit, que c'est une transposition.

J'appelle les lettres carrées caractère sacré, car ce sont celles que les juifs anciens réservaient exclusivement à l'usage du culte religieux. Il est de fait que les juiss de l'époque où le VERBE éternel s'est fait chair, et bien long temps après, avaient, de même que la plupart des peuples de l'antiquité, deux écritures tout-à-fait différentes, l'une sacrée, l'autre profane et vulgaire ou commune. La première ne pouvait servir que pour les choses saintes ; comme pour écrire l'exemplaire du livre de la loi qu'on lisait dans les réunions publiques (3), les phylactères (4), les mezuzoth (5); pour graver le nom ineffable tétragrammaton sur la plaque d'or que le grand Pontife portait en frontail (6), et les noms des douze tribus sur les pierres précieuses du pectoral &c. Encore de nos jours les juifs ne peuvent faire usage que de ce caractère pour leurs écritures légales; c'est-à-dire pour les écritures ayant rapport aux pratiques de leur croyance actuelle. Une des principales conditions que les rabbins exigent pour la légalité des exemplaires du pentateuque et du livre d'Esther, qui servent aux lectures publiques dans les offices de la synagogue, c'est qu'ils soient écrits en caractère earré. Nos juis se conforment, pour exécuter cette écriture selon les règles, à toutes les superstitions extravagantes inventées par les fanatiques pharisiens depuis leur déplorable séparation de la vraie religion de nos ancêtres. Je dis de nos ancêtres, car par l'effet de la Grâce, tous deux, mon ami, nous pouvons nous approprier ces paroles de S. Paul, mon bienheureux Patron: Hebraei sunt, et ego; Israelitae sunt, et ego; semen Abrahae sunt, et ego (2. Cor. XI. 22.)

L'ancienne écriture profane ou vulgaire avait beaucoup de ressemblance avec le caractère samaritain, ou plutôt, pour parler plus proprement, le samaritain n'en est qu'une modification et un perfectionnement de formes. C'est l'écriture que nous voyons sur les médailles Asmonéennes et que pour cette raison j'appelle caractère numismatique; car les seuls monuments qui nous en restent, ce sont les médailles qui datent de l'existence du second temple de Jérusalem. On peut dire, je le répète, que cette écriture est au samaritain tel que nous l'avons maintenant, ce que le gothique est à l'alphabet latin moderne. Rabbi Azariah, יוזרוד, dans son livre Méor-Gnénayim , מאור עונום fol. 171. donne l'alphabet de l'écriture profane usitée à Jérusalem depuis le retour de la captivité de Babylone, d'après deux anciens manuscrits hébreux; savoir 1. une lettre écrite de la terre sainte par un juif digne de foi à un Rabbi Petahhiah Ida de Spolette. 2. le journal manuscrit d'un savant rabbin, Moise Basula, qui dans son voyage à la terre sainte avait copié ces lettres, qu'il appelle samaritaines, des anciennes médailles qui de son temps existoient encore en nombre dans ce pays-là. (7)

L'écriture carrée ou sainte est seule usitée aujourd'hui, parmi les juifs, dans le texte des bibles, du talmud, et en général de tous ceux de leurs ouvrages que l'on peut appeler originaux. Les lettres dont se compose cette écriture, קן א etc. sont un objet de vénération religieuse pour les juifs qui attribuent une vertu cabalistique à chacune de ces lettres en particulier, et aux différentes combinaisons qu'elles forment entre elles dans l'imagination égarée du cerveau malade de certains rabbins. Si le hasard fait tomber sous la main d'un juif une feuille écrite ou imprimée portant des caractères de la langue sainte mêlés à ceux de l'impure langue latine (8), vous savez bien, mon cher ami, qu'il la livre au feu sans miséricorde; et il faut que je répète a cette occasion ces paroles de l'échanson de Pharaon: ,, Je rappelle aujourd'hui ma faute " את חטאי אני מוכיר היום (Gen. XLI. q.) car plus d'une fois j'ai fait moi-même de ces exécutions.

Les commentaires de la bible et du talmud, ainsi que la plupart des ouvrages de cabale, de philosophie, et de prétendue morale (9), sont imprimés dans un caractère diffé-

rent, appelé rabbinique (0). C'est celui que les juiss d'Espagne ont adopté pour leurs affaires courantes, afin d'eviter le péché de profaner l'écriture carrée et sacrée, comme nous l'apprend Maïmonides dont je citerai les propres paroles tout-à-l'heure. L'écriture cursive des juiss de France, d'Allemagne et de la Pologue, n'a nul rapport avec aucun caractère imprimé (p).

Il résulte de ce que je viens d'établir que l'inscription du tître de la croix de notre Sauveur ne pouvait pas être en écriture carrée; car celle-ci était alors exclusivement reservée pour les choses sacrées. Les lettres dont l'inscription se composait, devaient donc appartenir à l'écriture profane, je veux dire qu'elles devaient être de ces caractères que nous voyons sur les médailles Asmonéennes, et qui offrent au premier aspect une identité frappante avec l'alphabet samaritain.

Mon intention n'est pas de poser ce principe asin d'arriver à la découverte de l'inscription hébraïque telle qu'elle fut tracée sur le tître, car, ainsi que je l'ai dit, il ne reste plus dans mon esprit de doute à cet égard. Mon objet est de montrer que lorsque les Saints Evangélistes nous apprennent que cette partie du tître était écrite en hébreu et en lettres hébraïques: literis hebraïcis, S. Luc. XXIII. 38. Et erat scriptum hebraice . S. Jean. XIX. 19. il faut entendre ces expressions dans le sens propre du terme; car nous allons voir par une foule de citations que les anciens rabbins entendaient par hébreu, , , , la langue devenue vulgaire parmi les juifs dans les derniers temps de leur existence nationale ; qu'ils entendaient par écriture hébraique, כתב עברי, l'écriture samaritaine plus ou moins diversifiée; et qu'ils distinguaient l'un et l'autre de la langue sainte, שון הקדש, ou langue aschschurith (10), לשון אשורו

⁽o) Voyez la planche n. 13.

⁽p) Voyez l'alphabet de cette écriture, n. 14. de la planche.

et de l'écriture carrée, yand, ou écriture aschichierith yand. C'est donc bien à tort que des savants, et notamment des protestants, ont prétendu que les Evangélistes aussi bien que les premiers l'ècres de l'Eglise, out confondu le syriaque avec l'hébreu et que les écrivains inspirés qualifiaient d'hébreu improprement le chaldaque, le syriaque et la langue Jérusalémite. Bien au contraire les Evangélistes qui parlaient la langue des juifs d'alors, et les juifs eux-mêmes, entendaient par hébreu et par cardetènes hébreux, la langue et l'écriture vulgaire de ce temps la

Dans son commentaire sur la mischna du salmud, traité Yadayim, chap. 4. § 5. Rabbi Moise Maimonides, s'exprime en ces termes: "L'écriture hébraique est celle dans laquelle le peuple appelé Al-Smiralt (11) écrit le pentateuque. Mais le caractère dont nous nous servons pour écrire la loi sainte, c'est l'écriture aschschurith "(12)

Rabbi Ohadie Bartenora, autre commentateur de la mischna accompagne le même texte de cette note e

" ll'esriture hébraique est celle qui est venne d'au-dela du fleuve (13). Elle est encore usitée de nos jours parmi les Cuthéens (14). Les Israélites s'en servalent pour les choses profancs et pour les inscriptions des monnaies qui se frappaient sous les rois d'Israél (15) et dont il se frouve encore plusieurs entre nos mains, toutes portant ces caractères. Mais le caractère dans lequel nous écrivons nos livres modernes s'appelle écriture aschschurith (16) C'est-à-dire, notre écriture carrée.

Le même rabbi Moïse Maïmonides dit dans un autre endroit (Correspondance théologique n. 74.):

,, Et il est défendu d'employer à un autre usage que pour les saintés écritures et ce qui s'y rapporte, le caractère aschschuri dans lequel il est constant que fut donnée la loi sainte. Et jamais les Israélites n'ent manqué de se conformer soigneusement à cette règle. Quant au reste, ils se servaient du caractère hébraique pour la correspondance, pour écrire les livres profanes, et pour graver les

légendes des momaies et médailles et même des sicles saints. De la vient que les sephardim (17) ont adopté pour leur écriture usuelle des lettres d'une forme entièrement différente du caractère sacré (q); car ils ne se permettraient pas de use servir de ce dernier pour des besoins ordinairées , (18).

Re Moise Al-Aschkar sjoute à ces mots: " Et à la vérité chez les Cuthéens le livre de la loi, et les autres livres sont écrits dans cette écriture hébraique. Et encore de nos jours ils soutiennent que la loi sainte a été donnée dans cette écriture, et même ils prétendent conserver à Sichem un exemplaire du pentateuque qui date des jours de Phinées fils d'Elasar, " (19)

Rabbi Salomon Yarhhi me fournit également une autorité que l'écriture vulgaire et profane appelée communément par les rabbins hébraique était celle des samaritains y compris toutes ses variations. Voici comment il s'exprime dans sa glose sur le talmud traité Sanhédrin fol. 21. vorso :

" L'écriture hébraique, ce sont les lettres grandes comme celles que l'on trace dans les talismans et dans les mezusoth (20). Cette écriture est en usage chez les Cuthéens qui sont les Samaritains (21),

Le même glossateur sait cette disserence entre les écritures aschschurith et hébraïque dont il s'agit dans le talmud traité Meghilla sol. 8. versò: " Ecriture aschschurith, c'est notre écriture (R. Sal. Yarhhi veut dire, l'écriture carrée des juis modernes) Ecriture hébraïque, c'est l'écriture des transriverains (22). Et dans le traité de Sanhédrin (fol. 21 versò) le talmud l'appelle écriture Libbonienne (23),

A l'occasion de ce même passage du talmud, R. Jacob dans son livre *En-Yisraël* fait la remarque suivante:

⁽q) Voyez la planche n. 13.

doit adopter le sentiment que l'intention du talmud, lorsqu'il déclare (traité Sanhédrin fol. 21. verso) que la loi sainte fut donnée d'abord à Israël en écriture hébraïque. est de parler uniquement du caractère employé pour écrire l'exemplaire du livre de la loi, que chaque individu d'Israël était teuu de copier pour ses lectures particulières. Et Dieu nous préserve de penser que ceci puisse également s'appliquer à l'écriture des tables de la loi et du pentateuque, déposés dans l'arche sainte; car nos docteurs s'accordent à dire qu'ils étaient écrits en caractère aschschuri dont les lettres par la perfection de leur forme, et par les vertus que le Très-Haut, béni soit-il, y a attachées, indiquent des mystères élevés. S'il y a du dissentiment entre les docteurs de la mischna quant à la faculté de se servir d'un caractère profane, cela ne saurait être que par rapport au pentateuque et autres livres que les particuliers copiaient pour leur usage personnel. Ainsi quand Mar-Zutra affirme que la loi sainte a été d'abord donnée, EN ÉCRITURE HÉBRAÏQUE, il veut dire qu'il était loisible à tout Israélite de l'écrire en caractères hébreux ; toutesois il était plus louable, même alors, de l'écrire en lettres aschschurith, puisque les tables de la loi et le pentateuque déposés dans l'arche sainte étaient en cette dernière écriture ,,

" Et ces paroles de Mar-Zutra: Et dans les jours d'Esdras la loi leur fut donnée une seconde fois mais en écriture aschschurith, veulent dire: qu'il fut enjoint par ordre d'Esdras à tous les individus de la nation de se servir uniquement du caractère aschschuri pour copier le livre de la loi "(24)

L'antiquité du caractère aschschuri est également confirmée par Rabbi Ghedalia dans son livre chaine de la tradition, שלשלת הקבלה page 89. rectò. Il ne diffère de Rabbi Jacob qu'en regardant comme une permission ce que celuici qualifie d'injonction: point de controverse entièrement étranger à ce dont nous nous occupons maintenant. Voici, au

reste, les propres paroles de Rabbi G hedalia:,, La loi saise, te fut donnée dans l'écriture appelée aschschurith dont nous nous servons maintenant pour écrire le pentateuque.

" La forme de ces lettres se conservait parmi les principaux , d'Israël, de la même manière que la loi orale; car le , commun du peuple ne se servait que des lettres hébraï-, ques. Mais lorsque vint Esdras et permit à tout le mon-, de d'écrire le pentateuque, afin qu'Israël n'oubliât pas , la loi sainte, il permit en même temps à tous de l'écrire , avec les mêmes formes de lettres dans lesquelles était , tracée cette loi quand elle fut donnée à Israël, (25)

Mais la preuve la plus forte que le caractère carré était la seule écriture sacrée admise pour copier le pentateuque, et non le caractère samaritain, c'est le témoignage sorti de la bouche adorable de la VÉRITÉ éternelle. N. S. Jésus-Christ nous apprend que dans la loi sainte le iota était de son temps la plus petite des lettres: IOTA unum, aut unus apex non praeteribit à lege (Matth. V. 18.). Or ceci n'est vrai que de l'écriture carrée dans laquelle cette lettre est véritablement la plus petite de l'alphabet. La voici , Dans l'écriture samaritaine il s'en faut de beaucoup qu'elle soit la plus petite. Elle a cette forme m, et est le double du sehin

Je reviens aux preuves que je tire des rabbins relativement à ce qu'il faut entendre par écriture hébraïque.

On lit à la fin du commentaire de R. Moïse Nahhménides : "Le Seigneur m'a béni jusqu'ici, car j'ai été assez heureux de parvenir à Accu, ville de la terre sainte, et j'y ai trouvé entre les mains des veillards du pays une monnaie d'argent parfaitement gravée. Elle portait d'un côté comme un bâton fleuri, et au revers elle représentait une espèce de calice. De part et d'autre des légendes très-lisibles. On fit voir cette écriture aux Cuthéens (26) qui la lurent sur le champ; car c'etait l'écriture hébraique qui avait été conservée par les Cuthéens, ainsi qu'il est rapporté au talmud, traité Sanhédrin. Ils lurent donc d'un côté: sicle des sicles, et au revers: Jérusalem la sainte. Ils disent (27) que les deux figures sont, l'une la verge d'A-ron entourée de ses fleurs et de ses amandes, l'autre le vase de manne, (28).

Il est à remarquer dans ce que rapporte le rabbin, que bien que les deux inscriptions fussent en langue sainte : אַרָּמָלָּהְיִים, פּנִּ הַשְּקְלִּים , Moïse Nahhménides, ni aucun autre juif, ne put les lire parcequ'elles étaient écrites en caractère samaritain, ou quelque chose d'approchant, puisque les samaritains les lurent sur le champ; et que le rabbin appelle cette écriture écriture hébraique

Il faut aussi faire attention que cette monnaie n'avait pu être frappée que par les juifs; car pour les samaritains il est conun que Jérusalem n'était pas leur ville sainte.

Rabbi Joseph Albo dans son ouvrage Ikkarim projety, livre 3 chap. 4., déduit pareillement du texte du talmud que le caractère des livres des juifs modernes n'est pas l'écriture hébraïque.,, A cet égard, dit-il, il ne peut pas y avoir de doute,, (29).

Ces autorités auxquelles j'en ajouterais un grand nombre d'autres, si je ne craignais de fatiguer votre attention, Mon bon et pieux ami, prouvent jusqu'a l'évidence que les rabbins, non plus que les écrivains inspirés du Nouveau-Testament ne confondaient pas l'écriture hébraique avec l'écriture de la langue sainte. Cette vérité ressortira encore des passages des rabbins que je rapporterai plus bas en traitant de la langue parlée à Jérusalem dans les derniers temps du second temple.

Mais ce ne sont pas les seuls rabbins qui nous fournissent des preuves de cette double écriture, l'une sacrée et l'autre profane, les écrivains étrangers à la nation juive confirment également ce fait.

Avant de parler des Pères de l'Eglise je rapporterai un passage fort remarquable de Pline l'ancien. Le naturaliste latin assigne une haute antiquité à notre écriture aschschu-

rith; car l'adjectif latin assyrius répond exactement à l'hébreu אשורה. Voici les propres paroles de Pline, (N. H. lib. VII. C. 53.): "Litteras semper arbitror ASSYRIAS fuisse,

S. Irénée affirme que les anciennes et premières lettres des juifs sont celles qui forment leur écriture sacrée ou sacredotale:,, Ipsae enim, dit-il livre 2., chap. 24. Cont. Haeres., ipsae enim antiquae et primae hebraeorum litterae et sacerdotales nuncupatae.,

C'est à cela qu'il faut aussi rapporter ces paroles de S. Augustin (Contra Faustum l. XIX. C. 26.):,, Praesertim quia ut perhibent apud hebraeos scribere literas hebraeas pulli fas erat uisi scribis solis,

Tout le monde connaît ces paroles de S. Jérôme dans sa préface sur les livres de Samuel et des Rois: " Certumque est Esdram scribam, legisque doctorem, post captam Jerosolymam, et instaurationem Templi sub Zorobabel, alias literas reperisse, quibus nunc utimur: quum ad illud usque tempus iidem Samaritanorum et Hebraeorum characteres fuerint,

Il faut bien prendre garde de prêter au saint Docteur un sens qui n'était certainement pas dans son intention. S. Jérôme qui recherchait avec tant de soin tout ce qui avait rapport aux traditions de la synagogue connaissait le sentiment des rabbins qui pensent que l'écriture carrée est appelée aschschurith, אשורות, parceque les juiss l'avaient apportée d'Assyrie pays appele en hébreu aschschur אמנורף. Or comment concilier ceci avec le fait matériellement prouvé de l'antériprité de l'écriture carrée, et avec l'opinion générale des rabbins que le décalogue et le pentateuque furent donnés à Israel en caractère carré? Cette difficulté ne pouvait pas arrêter long-temps le Saint qui n'ignorait pas que les rabbins enseignent qu'Esdras au retour de Babylone a ordonné que les juis seuls se serviraient de l'écriture carrée, pour copier les livres saints, tandis qu'auparavant juiss et cuthéens se servaient indistinctement de l'écri-

ture carrée et de l'écriture samaritaine. Voyez plus haut, page 251. et seqq., les passages du commentaire de Maïn monides, du livre En Yisraöl et de la chaine de la tradition, et plus loin, page 265. et seqq., un autre passage du talmud, traité Sanhédrin. Saint Jérôme savait trop bien l'hébreu pour ne pas voir qu'à cette tradition se rapportent ces paroles du talmud : דעילה ממוך מאשור, l'écriture carrée est venue avec sux d'Assyrie .. C'est-à-dire : le droit exclusif de se servir de l'écriture carrée n'a commence pour eux qu'à leur retour de la captivité de Babylone . S. Jérôme dans sa préface répète cette assertion et, notez bien, exactement dans le mêi me sens. Car il est certain que S. Jérôme regardait l'écriture carrée comme fort ancienne, puisqu'il ajoute immédiatement: " Et nomen Domini tetragrammaton in quibus-,, dam graecis voluminibus usque hodie ANTIQUIS ex-" pressum literis invenimus " Ceci a trait visiblement à ce que le saint et savant Docteur écrit à Marcelle (Epist. XXV. de decem nominibus Dei): ,, Nonum (ac. nomen ,, Dei) τετράρραμμον , quod ανεκθώνητον id est ineffabile ,, putaverunt, quod his literis scribitur, Jod, He, Vav. ,, He . Quod quidam non intelligentes propter elemento-,, rum similitudinem , quum in graecis libris repererint 🤇 ,, IIIII legere consueverunt . ,, Or le nom tétragrammaton s'écrit en caractère carré: אהוה, et en samaritain: אַקאַח, et en samaritain: אַקאַח, Je demande maintenant à qui a des yeux, laquelle de ces deux écritures a pu donner lieu à l'erreur de lire IIIII dans les livres grecs? Il s'ensuit donc que ce sont les lettres carrées que S. Jérôme regarde comme antiques: antiquis expressum literis. Nous venons de voir dans S. Irénée que l'antique et premier alphabet des juis compose leur écriture sacrée. Ce qui achève de montrer l'intention de S. Jérôme, c'est ce qu'il dit dans son commentaire sur Ezechiel IX. 4. Antiquis hebraeorum literis quibus usque hodie utuntur samaritani, extrema, thau litera, crucis habet similitudinem. Les deux écritures étaient donc également antiques, et s'employaient concurremment, jusqu'au temps d'Esdras qui assigna exclusivement aux juiss, pour le sacré, l'écriture carrée, laissant aux Samaritains l'autre écriture (30).

Et pourtant les savants se copiant à l'envi, les uns des autres, vous disent avec une assurance imperturbable, d'après l'autorité de S. Jérôme, que le samaritain est la véritable et ancienne écriture des hébreux, et que l'écriture carrée est en comparaison de celle-ci une invention presque moderne!

Je répèterai à cette occasion ce que j'ai fait remarquer tant de fois dans mes notes sur la bible; savoir, que la connaissance de l'hébreu est indispensable pour comprendre S. Jérôme dans sa version des divines écritures, et partout où il traite directement de la langue sainte. Car il s'est tellement identifié avec l'hébreu, qu'il savait si bien, que dans ces circoustances son latin est une suite d'hébraïsmes qui donnent lieu à des méprises singulières lorsqu'on p'en connaît pas la véritable valeur.

Nous avons dit que les juiss avaient cela de commun avec la plupart des peuples de l'antiquité qu'ils possédaient une écriture spécialement consacrée au culte religieux. Nous en trouvons des témoignages formels dans les auteurs que je vais citer textuellement. L'écriture cunique était le caractère sacré des Perses et des Mèdes, tandis que celle du Zenda servait pour l'usage ordinaire. (31)

Les Egyptiens avaient leur écriture sacrée, de même que les Ethiopiens et les Grecs.

Diodore de Sicile, bibl. hist. liv. 1. page 91. édit. d'Amsterd. 1746:

,, Les prêtres Egyptiens montrent à la jeunesse deux ,, sortes de lettres : celles appelées sacrées , et celles qui ,, servent à l'usage ordinaire . ,, παιδεύεσι δὶ τὰς ὑιτὸς οἱ μὲν ἰτρεῖς γράμματα διττὰ , τά τε ἰτρὰ καλάμενα κὶ τὰ κοινο-, τέραν ἔχοντα τὴν μάθησιν .

Le même, ibid. liv. 3. page 176:

,, Chez les Egyptiens tout le monde apprend les let,, tres communes, mais pour les lettres sacrées, elles ne
,, sont connues que des prêtres., τὰ μὸν δημώδη προσαγορευόμενα (sc. γράμματα) παυτας μανθάνειν, τὰ δ'ὶερὰ
καλέμενα παρὰ μὰν τοῦς Αἰγυπτίοις μόνες γινώσκειν τὰς ἰερεῖς.

S. Clément d'Alexandrie, Strom. liv. 5. (p. 555. édit. de Paris 1629.) reconnaît chez les Egyptiens trois sortes d'écritures; savoir, l'épistolaire, c. à d. l'écriture commune, la sacerdotale à l'usage des écrivains cacrés, et enfin l'hieroglyphique.

τικης, η Χρωπιαι οι ιεραγραφικατείς - ής άτης δε κι τεγεια-

ίαν , ταῖς ἱερογλυφικών .

Héliodore (Aethiopic. lib. 4, page 174. édit. de Paris 1619. in 8.) fait mention d'une écriture éthiopienne dont les caractères n'appartenaient pas à l'alphabet commun, mais à l'alphabet royal qui répondait à l'écriture sacrée des Egyptions.

ταινίαν γράμμασιν Αίθιοπικοῖς, & δημοτικοῖς, ἀλλα Βασιλικοῖς ἐςιγμένην, ά δὲ τοῖς Α'ιγυπτίων ἰερατικοῖς καλκμέ

νοις ώμοίωνται.

Théodoret, question 40. sur la Genèse, parle de l'écriture sacrée, ou sacerdotale, des grecs dont ils faisaient usage dans leurs temples. είσπερ γάρ ε'ν τοῖς ελληνικοῖς ναοῖς είδιοι τινές πεακ χαρακτώρελ γραμμάτων, είς εερατικές προσηγόρευου.

J'aborde maintenant le point si important de la langue que parlaient les juifs de la terre sainte du temps où N. S. Jésus-Christ vint annoncer le royaume des cieux, et ce que les rabbins des premiers siècles du christianisme, ainsi que les écrivains inspirés du Nouveau-Testament, entendaient par langue hébraïque.

Et d'abord je dois vous rappeler que dans la nation juive où nous avons pris naissance et au milieu de laquelle nous avons été élevés, et instruits dans les sciences théologiques de la synagogue, dans la nation juive, disje, c'est une tradition constante et antique qui n'a jamais rencontré de contradicteurs, que les juifs des temps où nous plaçons l'avènement de Jésus Christ, parlaient le chaldaïque corrompu et mélangé de plusieurs autres langues, cet idiome que l'on pourrait appeler chaldéo-syriacojérus alémite. En effet tous les écrits, tous les monuments, qui datent de cette époque sont rédigés dans ce jargon détestable. Tels sont

וביי וו Les talmuds dits de Jérusalem et de Babylona תלמוד בבלי et הלמוד ירושלמי

2. Le fameux livre Zohar, ספר הזוהר •

3. Le médrasch-rabba , אברש רבא et autres médraschim (32) .

4. Le formulaire des actes publics et notariés, recueil connu sous le titre nahhalath-schibgna, ינהלת שבעה, ou

thikkun-haschschetaroth , תקון השטרות .

5. Plusieurs prières qui se récitent encore dans l'office de la synagogue, et à la commémoration de la soirée de pâque; comme, pour en citer quelques exemples : le Kaddisch (יקום פורקן), le yekum-purkan (יקום פורקן), Halahhma gnania (יקום פורקן), Gnérub-thabschilin (יודרב חבשילין), hhad-gadia (יודרב חבשילין).

6. Une partie de cette classe de prières appelées seli-

hhoth חלוחות .

ק. Plusieurs hymnes à la louange de Dieu; comme, le Akdamuth אקדמות , qui se chante à l'office du matin de la pentecôte; le ya-ribbon-gnolmaya, יה רבוך עלמוא

Il faut aussi ranger dans cette classe toutes ces paraphrases qui ont été faites du texte original de la bible, et qu'on lisait dans les assemblées publiques après la lecture de la loi et des prophètes, pour l'intelligence du commun du peuple qui n'entendait plus l'hébreu; de même que dans l'Eglise après la lecture de l'Evangile on en explique le contenu aux fidèles en langue vulgaire.

Le texte original de Tobie , de Judith et du premier

livre des Machabées était également en jérusalemite pareque les évènements qui en sont le sujet, étant arrivés après le retour de Babylone, l'écrivain a adopté la langue vulgaire pour se faire lire de tout le peuple. A cet égard, eutre le témoignage de la synagogue, nous avons celui de l'infatigable et savant S. Jérôme qui pour traduire ces livres, ou du moins Tobie, du chaldaïque en latin, eut recours à quelqu'un qui put lui rendre le texte en hébreu. Or si le texte eût été en chaldéen pur et non dans le jargon de Jérusalem, le saint Docteur qui possédait si bien la langue sacrée l'eût entendu sans intermédiaire, tant ces deux langues ont de ressemblance.

Je vous supplie de consulter, sur ces différents monuments en langue jérusalémite, les thocephoth sur le traité Berahhoth chap. 1. et sur le traité Schabbath fol. 115. versò.

Nous avons de plus dans la même langue un grand nombre de proverbes populaires et d'axiomes des rabbins de l'époque dont nous parlons. Il y en a qui datent de plus de cent ans avant la ruine du second temple. Drusius en a fait un recueil qui a été inséré dans le tome VIII. des Critici Sacri, édition d'Amsterdam.

Si tous les livres, les proverbes populaires, les axidmes des savants, et surtout les paraphrases et les prières publiques, &c., si tous ces monuments religieusement conservés dans la synagogue, sont en syro-jérusalémite et n'offrent aucun vestige de quelqu'autre langue, je laisse à qui-conque a une bonne judiciaire à en déduire la conséquence.

J'espère qu'il ne viendra à la pensée de personne de m'opposer Philon et Josèphe qui ont écrit en grec. Car pour le premier il n'était pas de Jérusalem et hebraeus de hebraeis, pour me servir des paroles de S. Paul. Né et élevé à Alexandrie, il écrivait pour ses compatriotes juifs hellénistes. Quant à Josèphe son but était plus de se faire lire des romains que des juifs. Ce lâche flatteur du pouvoir au lieu de revendiquer pour sa nation et la nôtre l'honneur d'avoir donné un Rédempteur au monde, attribue, par la plus

basse adulation, à l'empereur payen de Rome la qualité de Messie! La synagogue ne reconnaît ni l'un ni l'autre de ces écrivains.

Au surplus Josephe lui-même me fournit des preuves en faveur de mon sentiment ; car en parlant des ornements des prêtres il consigue dans son ouvrage les noms dont on les désignait de son temps. Or ces noms qui appartiennent au syriaque rabbinique n'étaient plus ceux que nous voyons dans l'hébreu pur du Lévitique. Je vais en citer quelques exemples.

Tome premier, page: 164., édit. d'Haverc. τον έσσένην λόγιον καλείσιν. Τητωτκ, en hébreu pur τως.

Page 138. צני אמימוֹמי אמאניין, en hébreu pur

Page 139 צפאליי איז אבאנוֹדמו , פחונא; en hébreu pur

Page 140. εμίαν αυτήν καλθμεν. της en hébreu pur

Page 141. אמאפנדמו שניע שמשמשה שלה en hébreu pur מצופתא •

Page 143. τον λιγόμενον εφώδην. ΚΤΙΣΚ en hébreu pur για.

Josephe lui-même prend soin de nous avertir que depuis la captivité de Babylone la langue vulgaire du peuple juif n'était plus l'hébreu pur de Moïse, mais bien un idiome chaldéen. En parlant de la ceinture du sacrificateur, il dit:,, Moïse l'appelle Abanèth (מובא), mais ,, nous selon la langue que nous avons apprise en Baby-,, lone, nous l'appelons hémian (מובאר),... Μωϋσῆς μεν ἐν ἀβανὰθ ἀυτὰν ἐκάλεσεν. κμεῖς δὶ, παρὰ Βαβυλωνίων μεμαθπεότες, ἐμίων (33) καλεμεν.

Cet idiome tout informe et barbare qu'il est, a été sanctifié par la divine bouche qui annonça la parole de la vie d'abord aux brebis de la maison d'Israël qui se perdaient Ad oves quae perierunt domus Israël. Les Evangelistes ont conservé en six endroits les propres paroles syro-jérusalémites de Notre Sauveur qui s'exprimait habituellement dans l'idiome de la nation qu'il était venu appeles la première et à laquelle il appartenait par son adorable humanité. Le Nouveau-Testament a conservé de plus les noms syro-jérusalémites de plusieurs lieux de la Judée, et quelquesois les propres expressions des premiers disciples de Jésus-Christ, juis eux-mêmes.

Toutes ces preuves prises ensemble établissent évidemment que la langue des juifs d'alors était ce syriaque corrompu lequel après avoir subi encore quelques faibles modifications s'est enfin fixé, étant devenu notre rabbinique tel qu'il existe depuis quatorze siècles, et que probablement les siècles à venir ne verrons pas varier plus que le latin et le grec.

Il est donc incontestable que la langue de la Judée sur la fin du second temple était le dialecte que j'ai signale plus haut. Mais quelques savants doués d'un esprit conciliateur veulent que les juifs parlassent alors indifféremment le syriaque et le grec . Ils se fondent sur ce que dans le Nouveau testament nous trouvons souvent la signification grècque à côte du nom propre syriaque; et sur ce que l'Evangile ne nons dit pas que Pilate, qui n'était guères disposé à se mettre sur les bancs pour apprendre l'hébreu, se soit servi d'un interprète pour parler aux juifs de Jérusalem, qui demandaient la mort de Jésus-Christ. Comme si l'Evangile était obligé de nous rendre compte des plus minces particularités afin de satisfaire la curiosité des amateurs de l'antiquité. A ce compte si vous lisiez dans un journal que l'Empereur de Russie a écrit des lettres au Schah de Perse et au Grand-Turc, et que ces deux potentats lui ont répondu, vous seriez en droit de conclure ou que le Schah et le Sultan savent le russe, ou que Nicolas I possède le persan et le turc. Quant à la première raison, elle n'est pas plus concluante, et l'on peut la réfuter également par un exemple. Bien des auteurs chrétiens en sitant des trait tés ou des chapitres du talmud, ou autres ouvrages des

rabbins, accompagnent le titre original de la traduction latine; s'ensuit-il pour cela que le talmud soit écrit dans les deux langues?

- Ce qui achève de prouver que les juifs ne parlaient pas les deux langues, c'est cette demande, ou plutôt cette expression d'étonnement, du tribun romain à S. Paul qui était connu pour être un homme instruit : GRAECÈ NOSTI? (Actes XXI. 27.). Et lorsque le Saint Apôtre obtient la permission de haranguer le peuple de Jérusalem, en quelle langue s'exprime-t-il? En jérusalémite! " Paulus stans i, in gradibus annuit manu ad plebem, et magno silentio " facto allocutus est LINGUA HEBRAEA, dicens ". (Ibid. y. 40.). Et qu'on ne m'objecte pas ce qui est dit dans le y. 2. du chapître suivant : ,, Cum audissent aui, tem quia hebraea lingua loqueretur ad illos, magis prae-,, stiterunt silentium , Car ceci veut dire , non qu'il ait pu parler à la multitude en une autre langue, mais que le peuple reconnut qu'il était juif par son accent naturel et par sa facilité à s'énoncer dans la langue nationale. Un étranger a beau parler la langue du pays le peuple recommattra toujours qu'il est étranger.

Dans une autre circonstance, lorsque S. Paul rend compte à Agrippa de sa conversion miraculeuse, il s'exprime en ces termes: "Audivi vocem loquentem mihi he, braica lingua: Saule, Saule, quid me persequeris? "(Ibid. XXVI. 14.) Il faut remarquer ici qu'Agrippa, le jeune, avait été élevé à la cour de l'Empereur romain, et devait être peu familiarisé avec la langue jérusalémite. Saint Paul obligé de lui adresser la parole en grec, a soin de lui dire que Jésus-Christ l'avait apostrophé en sa propre langue.

Que dans ces deux passages des Actes, ainsi qu'en plusieurs endroits du Nouveau-Testament, lingua hebraea signifie le syriaque corrompu qui se parlait alors à Jérusa-lem, c'est une opinion que j'ai déjà émise plus haut, et

que je vais justifier par des citations qui sont sormelles à cet égard.

Talmud, traité Sanhédrin fol. 2 14 verro : 1, Mar-Aur ; tra a dit, et selon d'autres Mar-Hukha : la loi fut don ; née d'abord à Israël en écriture hébraique et en langue ; sainte ; puis dans les jours d'Esdras elle leur fat don ; née en écriture aschschurith et en langue araméanne ; mais ils adoptèment pour la nation l'écriture aschschurith ; et la langue sainte , laissant aux simples l'écriture hépraique et la langue araméenne , (34) ; con se pour la parique et la langue araméenne , (34) ; con se pour la pour la parique et la langue araméenne ; (34) ; con se pour la pour la parique et la langue araméenne ; (34) ; con se pour la pour la parique et la langue et la langue araméenne ; (34) ; con se pour la parique et la langue et la langue et la langue araméenne ; (34) ; con se pour la parique et la langue et la lan

Par langue araméenne, du substantif Aram, propre de pays y les rabbins entendent mon seulement le chaldarque pur que les hébreux avaient appris à Babylone, mais aussi toutes les langues qui ont de l'affinité avec la langue sainte y et en particulier le jargon jérnalémite.

Laissant our simples . . . Dans le texte ili y antiques hediototh, dont by singulier my his Helliot wiest wisiblement le grec Mars. Les rabbinsese serventegénéralement de ce terme dans le sens de komme du commun ; de la classe ordinaire du peuple, homnisspeu ou nullement in struit. Toutefois la glose du talinud vent en donner i ici une autre définition. ,, Quels sont des hédioteth ? deman-,, de la ghemara . A repondu Rab Hhistia de sont les " Cutheens . " (35) Cette explication est exponent set n' est que le résultate de l'ignorance des l'iduteurs du fait de langue grècque. Il n'est pas rare que les rabbins post térieurs aux auteurs du simple texte du talmud, expliquent d' une manière étrange les mots grecs admis dans le rabbinique ou syro-jérusalémite. Une preuve certaine que par les simples, proprett, is curas, il faut entendre le communida peuple, c'est que nous savons qu'effectivement la nation qui ve parlait et écrivait l'idiome chaldép-syriabae plainsi que je l'ai fait voir. Com les les les les grandes et bane et out

Ces réflexions que je viens de faire sont confirmées, par Rabbi Azaria dans son livre *méor-guéndy in* darpitre 9, pas ge 5 s rectà. Après avoir rapporté la passage du talqued

qui neus occupe dans ce momens, avec la glose, il ajoute: ., Par simples. הדיוטות, il faut entendre le commun du 3) peuple. Et bien que la ghemara explique ce terme par " Cutheens, , , , il est certain que ce n'est pas la vérita-, ble intention de Mar-Zutra; car rien n' empêchait Mar-, Zutra de dire expressément Cuthéens. D' ailleurs nous nous , sommes déjà étendus sur les preuves qui montrent que y l'araméen était la langue usuelle des juifs d'alors. " (36) Rabbi Azaria pour disculper la ghemara de cette inadvertance, ajoute que l'intention de Rab-Hhisda à qui sppartient cette glose, peut être celle-ei; Duoique la nation juive parlat dommanément l'araméen; ,, et écrivit en caracteres hébreux, il y avait néanmoins , dans le pays des hommes distingués par leurs connaissan-,, ces qui possédaient parfaitement la langue sainte, et 33 savaient bien tracer les caractères, sacrés, ce qui n'avait ,, pas lien all egard des Cuthéens peuple sans science. Car ceux-ein avaient conserve que l'écriture hébraique et la danguel graméeune. Et les Guthéens sont les mémes que les Semaritain ainsi qu' il résulte du yosiphon , des remains (37), vers la fin du chapître dernier, livre, 9, & des Percke Rabbi Elieser, chapter 39 . (38) Palraud traite Baba-Kamma fol. 83 rectò, et traite Sata fol: 40 versò n ..., Rab a dit : pourquoi parle-t-on dans le pays d' Is-,, raël (39) la langne syriaque? On devrait plutôt parler 37 ou la langue sainté ou la langue grècque ... (40) Glose de Rabhi Salomon Yarhhi: Le grec est une langue formée, harmonieuse, tandis que le syriaque est une langue grossière et barbaré (41). Le syriaque a beaucoup de rapport avec l' araméen. G'est selon moi la langue du talmud de Jerusalem, (42). Sec. 23.5 to 1.5 Le talmud traité meghilla fol. 18, et traité Schabbat fol. 146, recto et verso, énumère expressement la langue hé-

braïque parmi les langues profance : c'est-a-dire, parmi les banques autres que la LANGUE SAINTE, que la LAN- GUE ASCHSCHURITH. Gette définition tirée des termes mêmes du talmud (43) suffirait seule au besoin pour prouver que l'hébreu, la langue hébraique, dans les anciens rabbins, de même que dans le Nouveau-Testament, signifie le syro-jérusalémite.

C'est ici le lieu de faire voir tout ce qu'a de futile une objection que les protestants de tous les temps ont reproduite contre la vérité de la présence réelle de N. S. Jésus-Christ dans le très-saint sacrement d'Eucharistie. Cette objection est fondée, selon les adversaires de l'antique & invariable doctrine de l'Eglise, sur le génie de la langue que parlait le Sauveur, langue qu'ils supposent faussement être le syriaque pur, le syriaque classique des S. Ephrem, des Jacques d'Edesse, des Barhebreu., Or, ,, disent-ils, le syriaque n' a pas plus que l' hébreu & le ", chaldaïque de terme qui exprime figurer, représenter. De ,, la vient que l'on trouve fort souvent dans les sain-,, tes écritures le verbe étre dans le sens de ces deux ter-,, mes figurer, représenter. Il est d'ailleurs à remarquer, , ajoute Horne qui a réchauffé cette ridicule objection " pour la mille et unième fois, il est à remarquer, dit-il, , que nous possédons une version complète des Evangiles .,, en langue syriaque. Cette version date, si non de la fin " du premier siècle, du moins du commencement du second ", siècle. Il est probable que l'auteur y a conservé les " propres paroles que Notre Seigneur a prononcées dans " cette circonstance. Ces paroles consignées dans S Mat-"thieu XVI. 26. 28, ont été rendues mot à mot par l'é-" crivain grec " (44),

Je suis obligé d'avouer, mon très-cher ami, que ce raisonnement me jette dans un extrême embarras. Cet embarras, le voici; que faut-il admirer le plus dans ces hommes qui se targuent tant de leurs connaissances dans les langues orientales, & nous parlent avec jactance de leur profonde instruction? que faut-il, dis je, admirer le plus, de leur audace, de leur ignorance ou de leur légè-

reté? Je ne saurais me défendre du vif sentiment d'indignation que me font éprouver l'ivresse & les applaudissement qui ont accueilli l'ouvrage de Horne dans l'An-

gleterre hérétique.

Ah, malheureux! que faites-vous? Un Dieu descendu sur la terre, nous aime en Dieu; de cet amour immense, de cet abime de charité en comparaison duquel toutes les mers sont moins qu'une goutte, en un mot de toute la tendresse du coeur adorable de Jésus-Christ. Cum dilexisset suos, in finem dilexit, paroles admirables qui n'ont pu venir que sous la plume d'un écrivain inspiré, & dont aucune langue de la terre ne saurait rendre la valeur. De cet amour indicible notre Divin Rédempteur veut nous laisser le gage le plus précieux : la présence réelle de tout ce qui constitue son Etre, dans le Sacrement d'Eucharistie, l'abrégé de tous les sacrements. Et au lieu de vous prosterner, en adorant, devant ce prodige d'amour; vous le niez en vous appuyant sur de si faibles raisons! Quoi! vous avez l' audace de vous présenter avec vos roseaux brisés' pour chasser de nos sanctuaires le Seigneur Dieu Sabaoth? Car sur quoi vous fondez-vous? -- Parceque Jésus-Christ devait parler le syriaque. - Pourquoi devait-il parler le syriaque? - Parceque il devait parler la langue de sa nation. - Vous ignorez donc que la langue, ou plutôt le jargon, des juifs d'alors était bien différent du syriaque véritable? Vous dites que l'Evangile syriaque a probablement conservé les propres paroles de Jésus-Christ, & que le texte grec les rend à la lettre? Quelle légèreté, & quelle inconséquence! Rien de plus simple que de montrer pièces en mains la fausseté de votre assertion:

Jésus-Christ s'écria sur la croix en langage jérusalémite Eli, Eli, lamma schabakthani (אֵלִי אֵלִי לָמָהוֹ שָׁבַקְתָּנִי).
L'interprète syrien rend ces paroles selon sa propre langue:
il, il, lmono schbakton (בבר אני)

J. C. en guérissant un sourd et muet, dit: Hephphatah (תְּבָּהְ). Le syriaque porte : Ethphahh (בוּלְבָּא)

J. C. dit en ressuscitant la fille de Jaïre: talițha Kumi (מְלִיתְא קוֹמִי) Le syriaque porte: tlitho (ou bien tlitha) Kum. (בספר)

Les juiss de Jérusalem appelaient le Calvaire golgotha (בְּלְבְתְא). Le syriaque interprète ce terme par Karkaphtho:

(١٥٠ بعد معمل مُزمُعدًا)

Les juis de Jérusalem donnèrent au champ du potier le nom de Hhakel-dama (אָקַל דָּכָּא) L'interprète syrien l'ap-

pelle : Kritho dadmo (عنماً وَرِضًا)

Ces citations, que je pourrais facilement multiplier, ne montrent-elles pas clairement que la langue de J.C., et des juis de la Judée, était bien différente du syriaque pur?

Vous avez attaqué le dogme catholique en raisonnant, ou plutôt en déraisonnant, sur une langue qui ne doit être pour rien dans cette discussion.

Semblables aux citoyens inhospitaliers d'une ville criminelle, frappés d'aveuglement, (Genèse XIX.), vous ne trouvez pas l'hôte céleste qui daigne se rendre à l'ombre de notre toit,, sub umbra culminis mei,, et les efforts de votre rage s'épuisent en vain là où il n'est pas :,, Et eos, qui foris erant, percusserunt caecitate, ita ut ostium invenire non possent.,

Comme le Chevalier célèbre par ses folies, vous combattez un géant sur un terrein où il n'y a personne. Vous vous escrimez tous seuls, vous frappez l'air d'estoc et de taille. Mais là-même, au milieu de vos extravagants triomphes, un redoutable combattant fond sur vous et vous désarçonne. Un prêtre catholique, savant orientaliste, et d'un mérite réel, dans un ouvrage que recommandent un excellent jugement et une solide érudition; (45) vous prouve que lors même que Jésus-Christ aurait parlé le syriaque pur, il eût trouvé dans cette langue une foule de termes pour dire, s'il l'avait voulu:,, ceci représente, ceci figure mon corps &c.,

Quant à la langue jérusalémite ou rabbinique, que parlait réellement N. S. Jésus-Christ, et qui nous a été conservée dans un si grand nombre d'écrits des anciens rabbins, dans laquelle seule il fallait examiner si Notre Sauveur pouvait trouver un terme pour dire figurer, représenter, elle ne manque pas d'expressions pour rendre ce sens. Les rabbins qui parlent si souvent des figures de l'ancien-testament, appliquées à Israël, se servent communément du substantif דְמֵן, remez; de verbe קַמַן, ramaz, et du participe מרמז, merammez. Pour ne pas recommencer une suite de citations; permettez que je me borne à vous indiquer ces mêmes expressions dont se servent le talmud, les médruschim, et Rabbi Salomon Farhhi, (46) au sujet de ce qui est représenté sous la figure des victimes que Dieu a demandées à Abraham (Genèse XV.), et sous celle des offrandes qu'apportèrent au tabernacle les chefs des tribus d'Israël (Nombres VII.) ainsi que sous celle des sacrifices des fêtes (lbid. XXVIII. particulièrement XXIX. depuis y. 12.)

Je regrette d'avoir si longtemps occupé votre attention, mon bien bon ami. L'importance des matières que j'ai en à traiter dans cette lettre m'a entraîné au-delà des bornes que je m'étais d'abord prescrites. Toutefois il s'en faut bien que ce sujet soit épuisé. J'y reviendrai, Dieu aidant, à la première occasion.

Je suis etc.

P. L. B. DRACH .

Du couvent des SS. Apôtres ce 31 Décembre 1830.

NOTES.

(1)

La forme grossière du grec et du latin de notre tableau me donne lieu de présumer que les trois inscriptions ont été tracées par la même main, probablement par un juif attaché au proconsulat pour les écritures dans l'idiome du pays. Il a écrit le grec et le latin de droite à gauche à l'instar del'hébreu, percequ'il considérait cette dernière langue comme le texte, et les deux autres comme des traductions faites en faveur des juifs hellénistes venus à Jérusalem pour célébrer la pâque, et des romains qui administraient la Judée. Il pouvait d'autant plus donner aux deux langues étrangères cette direction inverse, que les Grecs et les Romains étaient parfaitement habitués à l'écriture renversée et bustrophédon de leurs langues respectives; de sorte qu'il n'y avait aucun inconvénient à mettre exactement sous chaque mot hébreu sa double traduction en latin et en grec.

L'inscription grècque d'une statue d'Agamémnon était à rebours au rapport de Pausanias dont voici les paroles (lib. 5. C. 25 pag. 444 éd. de Leipsic in f. 1696.): "Entre ces huit Statues celle d'Agamémnon, porte seule l'inscription de son nom, dont l'écriture va de droite

" à gauche. "

Τῶν δὲ ὀκτὰ ἐπὶ μόνω τῷ ἀγάλματι ᾿Αγαμέμνονος τὸ ὄνομα ἐστὶ γεγςαμμένον γέγςαπται δὲ καὶ τοῦτο ἐπὶ τὰ λαιὰ ἐκ δεξιῶν.

Pour ce qui regarde l'écriture bustrophédon il sussit de citer le passage suivant du même historien (Ibid. C. 17. pag. 420) ,, Il y a en, core une autre manière d'écrire appelée par les grecs bustrophé, don. Voici comment elle est disposée: à l'endroit même où se ter, mine une ligne, on commence la ligne suivante. On tourne com, me dans la course des chariots qui ont plusieurs tours à parcourir.,, Σχήματα δὲ ἄλλα τῶν γραμμάτων, βουστροφηδόν καλοῦσιν ἕλληνες. τὸ δὲ ἐστὶ τοιονδε, ἀπὸ τοῦ πέρατος τοῦ ἔπους ἐπιστρέφει τῶν ἐπῶν τὸ δεύτε-ρον, ὥσπερ ἐν διαύλου δρόμω.

Quant à l'écriture bustrophédon et renversée en latin, elle se voit fort fréquemment dans les légendes latines des médailles anciennes.

Voyez au reste Ant. Augustin. in dialogis.

Ajoutons, encore une réflexion puisque l'occasion s' en présente. Le tître devait être prêt lorsque le Divin patient sortit du Prétoire pour aller effacer nos péchés, en se sacrifiant sur le Calvaire. Car ce tître ne pouvait être fixé sur l'instrument du supplice, ni porté devant le candamné, comme c'était l'usage, qu' en vertu d'une dispo

sition formelle de la sentence, laquelle sentence devait être portée textuellement sur un régistre public à ce destiné, et relater les expressions mêmes du tître. Les auteurs profanes, fournissent une soule d'exemples de condamnés qui sont allés au supplice précédés de leur titre (titulus) ou cause (diria). Ce serait faire gratuitement parade d'érudition comme certains srêlons de la littérature qui font des dissertation s à coups de ciseaux, que de compiler ici toutes les citations que nous trouvons dans les commentaires, sur Suétone (Caligula et Domitien), sur Dion Cassius Livre LIV. sur Eusèbe, hist. eccl. v. 1. et toutes celles entassées par Niquet, Bosius, Juste-Lipse, ainsi que par tous les écrivains qui se sont occupés de la Sainte Croix.

Ce qui m'intéresse davantage c'est de trouver la teneur du tître dans les monuments de la Synagogue. Or le talmud traité Sanhédrin sol. 43. rectò, nous apprend que pendant la marche vers le Calvaire on proclamait devant Jésus-Christ Notre-Seigneur, la sentence de la condamnation והכרון יוצא לפנין. Ce qui ne veut dire autre chose sinon que l'on portait devant lui la tablette qui énonçait la cause

de la condamnation.

Cet endroit du talmud mérite une attention particulière en ce que nous y trouvons le contenu du tître de la sainte croix. Il y est dit que l'on proclamait devant Jésus qu' il allait à la mort parceque,, au ,, moyen de ses sortiléges il avait cherché à séduire Israël et à le de-על שכושף והיסית והדיח את ישראל towner de l'obéissance:על שכישף "et ils l' ont crucifié la veille de paque ותלאוהו בערב פסח Voilà bien, à ne pas s'y tromper, le sens du tître: Rex Iudaeorum. C.à d. " Il a voulu séduire le peuple et le détourner del'obéissance pour se ", faire reconnaître roi d' Israël ". Telle était l'accusation calomnieuse des juiss contre le Messie qui était venu pour les sauver.

Admirez encore ici la mauvaise soi et la malignité des rabbins. Obligés de rendre hommage à une verité alors incontestable parcequ'elle était trop notoire, savoir que N. S. Jésus-Christ fut condamné par Pilate comme séditieux, comme criminel d'etat, ils rapportent le sens de la cause ou du tître en le déguisant sous des termes qui font allusion en même temps au vrai motif qui les a portés à demander avec acharnement la mort du Juste: celui d'avoir voulu , selon eux, substituer un culte étranger au culte établi dans le pays. Car tel peut être aussi le sens des mots ומרות ומדות. Consérez même traité de Sanhédrin fol. 67. rectò et suiv.

La sentence était donc désà exécutoire dans toutes ses parties, et avait force de chose jugée: c'est - à - dire, qu' on ne pouvait plus revenir sur aucune de ses dispositions.

C'est là selon moi ce qui nous donne le véritable sens de la fameuse réponse de Pilate aux juiss: quod scripsi scripsi. On peut paraphraser ces paroles de la manière suivante:

" Yous n' ignorez pas jusqu' à quel point j' ai fait violence à mes pro " pres sentiments pour vous complaire, mais pour ce point je ne saurais " faire droit à votre réclamation. Il ne dépend plus de moi de changer " la moindre chose au protocole des jugements du tribunal proconsu " laire " Quod scripsi scripsi.

D' ailleurs la sentence une fois prononcée seulement, il n'était plus permis de l'altérer en aucune manière, ni pour l'agraver ni pour l'adoueir. C'est une maxime de droit reconnue par tous les jurisconsultes tant anciens que modernes.

,, Proconsulis autem tabella sententia est, quae semel lecta neque augeri literà una neque minui potest, sed utcumque recitata, ita provinciae instrumento profertur,, Apul. I Florid.

"De amplianda vel minuenda poena damnatorum post sententiam dictam, sine principali auctoritate, nihil est statuendum, Paul. Jur. Consull.

"Hoc jure utimur ut judex qui'semel vel pluris vel minoris condemnavit, amplius corrigere sententiam suam non posset; semel enim male vel bene officio functus est. "Ulpian. Judex ff. de re judicata.

Suum cuique. Je dois déclarer avec reconnaissance que quelques unes des idées développées dans cette note m'ont été suggérées par les judicieuses observations qu' a bien voulu me communiquer S. Em. le Cardinal Zurla un des plus savants Cardinaux dont s'honore la pourpre romaine.

(2)

Je dois rendre ici des actions de grâces publiques au savant Préset de la bibliothèque du Vatican Mgr. A. Maï, et à celui de la Minerve, pour l'empressement avec lequel ils ont mis à ma disposition tous les livres et manuscrits dont j'ai eu besoin.

(3)

. L'exemplaire du livre de la loi qu' on lisait dans les réunions publiques.

Cet exemplaire lorsqu' il est confectionée conformément à toutes les minutieuses prescriptions des rabbins, s'appelle rouleau de la loi, ITIN TED. Tout le pentateuque est écrit avec une grande netteté sur une très-longue bande de parchemin, composée d'un grand nombre de quarrés longs cousus ensemble avec des boyaux d'un animal monde, C. à d. d'un animal dont il est permis aux juis de manger. Le tout se roule sur deux cylindres enjolivés par les bouts. A la prise de possession d'un nouveu Pape à S. Jean de Latran, les juis de Rome présentent au chef visible de l'Eglise, à son passage sous l'arc de Titus, un de ces rouleaux de la loi. Mais ils ont soin auparavant de le rendre prosane en gâtont quelques lettres du texte: cela sussit selon eux pour ôter à cet exemplaire le caractère sacré qu'il avait.

(4)

Phylactère nom grec φυλακτήρια (S. Matt. XXIII. 5) en hébreu rabbinique Thephillin γύρη, du syriaque de ce verset de Saint Matthieu: C'est un quarré creux, en parchemin noirci, rensermant plusieurs passages du pentateuque écrits à la main, et avec les mêmes observances que le rouleau de la loi. Les juis portent pendant leurs prières ces thephillin attachés au front et au bras gauche par des lanières de cuir.

Mezuzoth מדרדה, pluriel de Mezuzah מדרדה. Parchemin portant plusieurs passages du pentateuque, qui se fixe à l'un des poteaux de l'entrée de leurs portes.

C' est l'ornement du grand Pontise appelé en hébreu tsitz, YT.

S. Jérôme en parle dans sa lettre à Fabiole: "Octava est lamina aurea, id est. Sis-Zaab, בדר איז איז , in qua scriptum est nomen Dei hebraicis quattuor litteris : jud, 7; he, 77; vav, 7; he, 77.

והנה לפי מה שראיתי בקונמרוס איש אמונות מארץ הצבי אשר כתב מידו אל הרב פתחיה ידא מספולימי וגם לפי מה שאחר כך המשכיל רבי שמואל מארלי הראה לי בקונמרוס מהלך הגאון הר"ר משה באסולה

Le rabbins regardent la langue latine comme impure, plutôt que toute autre langue parceque c'est celle de la vraie Eglise de Dieu. On a toujours remarqué que les infidèles et les innombrables sectes des hérétiques, quelques tranchantes que soient les opinions qui les séparent les uns des autres, sont constamment d'accord en un point, dans leur haine commune contre le catholicisme. Quel preuve en faveur de la divine religion qui nous a été transmise d'âge en âge par les traditions de l'Eglise sous la conduite des Souverains Pontifes les quiels se donnant la main forment une chaîne non interrompue depuis nos jours jusqu'à S. Pierre, qui le premier fut Vicaire de N. S. J. C.!

Il n'y a pas de morale plus pernicieuse, ni plus subversive de l'ordre social, que celle professée dans le talmud et dans les livres des rabbins. J' en ai parlé dans plusieurs de mes ouvrages et dans des articles que j'ai fait insérer dans un journal religieux de Paris. Je m'étendrai davantage sur cet objet important dans mes observations sur les déclarations fallacieuses du Sanhédrin convoqué à Paris en 1807. Le gouvernement français d'alors qui n'était pas d'humeur à souffrir la contrariété obligea les rabbins de donner les décisions qu'il voulait. Com-

me on trouve toujours dans le talmud le pour et le contre de chaque opinion, il n'était pas difficile à ces faux docteurs en Israël d'y puiser des textes accomodés aux circonstances.

(10)

Aschschuri, au masculin; aschschurith, au féminin. Ce terme est diversement expliqué par les rabbins. Les uns le regardent comme un adjectif formé du substantif אשור, Assyrien. Ils pensent que c'est l'écriture adoptée par les juifs lors de leur captivité à Babylone ולמה נקרא שמה אשורית שעלה עמהם מאשור Thalmud, יוסראוה אשורות לפי שהביאוה . traité Sanhédrin fol. 21 versò ויסראוה אשורות לפי גדולו ושראל מארץ אשור Chaine de la tradition de B, Ghedaliah. D'autres estiment qu'Aschschurith signie parfaite, excellente, à cause de la superiorité de cette écriture sur celles de toutes les autres langues par la netteté et l'élégance de ses caractères, et surtout par l'absence des ligatures qui rendent si difficile la lecture des langues qui s'écrivent avec des caractères arabes. Cette opinion a pour elle le grand Maimonides P un des moins déraisonnables entre les rabbins. אשורי שהוא מאושר שבכתב לפי שאינו משתנה ולא יפול בו דמיון לעולם לפי שאותיותיו בלתי מתדמות ולפי שאינו נדבק אות באות בשימת כתיבתו ואין כזה ולפי שאינו נדבק אות באות בשימת כתיבתו ואין כזה Maimonides commentaire sur la Mischna 5, chap. שאר הכתובות 4, du talmud traité Yadayim.

(11)

Al - Smirah nom arabe des Samaritains . Maïmonides a écrit en langue arabe ce commentaire ainsi qu'un grand nombre de ses ouvrages. Le version hébraïque que nous en possédons Est du rabbin Samuel Ibn-Thibbon.

(12)

וכתב העיברי כתב עבר והוא כתב אשר כותבין בו התורה העם הנקראים אלסמירה והכתב הזה אשר נכתב בו אנחנו התורה הוא כתב אשורי

(13)

D'au-delà de l'Euphrate.

(14)

Cuthéens, כותים, est le nom que les rabbins donnent aux Samaritains. On lit dans le talmud de Jérusalem traité Gnahoda-Zara, chàp.

5. fol. 24 col. 4.: "Les Cuthéens de Cesarée ont demandé à R. Abahu..., Et un peu plus bas: "Il est permis de faire l'usure aux Cuthéens de Césarée. "

כיתייא דקוסרין בעו מר אבהו ייי כותאי איי להלוותן ברבות ברבות ברבות ברבות בקיסרין מותר להלוותן ברבות ברבות

(15)

Il faut entendre ici par rois d'Israël les rois de la dynastie 22monéenne qui régnaient à Jérusalem après avoir délivré leur nation du joug des grecs.

(16)

כתב עברי הכתב שבא מעבר הנהר והבותיים כותבים בו עד היום וישראל היו משתמשים באותו כתב דברי חול ומטבעות של כתב הנמצאים בידינו היום שהיו מזמן מלכי ישראל מפותחות באותו כתב אבל הכתב שאנו כותבים בו ספרים היום כתב אשורי הוא נקרא

Sephardim, מפרדים, Espaguols, les juiss d'Espagne. De ברדים l'Espagne.

(18)

ואסור לכתוב בכתב אשורי שבו נתנה תורה באמת אלא כתבי הקדש בלבד ומעולם לא זזו ישראל להיותם נשמרים מזה אמנם אגרותיהם וספרי חול וכל מה שחוקקין על חמטבעות ושקלי חקדש הכל בכתב עברי ובעבור זה נהגו הספרדים צורות אחרות באותיות עד שחזר כולו כתב אחר כדי שיהא מותר להשתמש בו

(19)

אמנם הכותיים כ"ת שלהם וכל ספריהם כתובים באותו כתב עברי ועוד היום מתעצמים לומר שבאותו כתב נתנה תורה ושיש להם ס"ת בשכם כתוב מימות פנחם בן אלעזר

(30)

Voyez plus haut note 5.

(21)

כתב עברי אותיות גדולות כעין אותן שכותבין בקמיעות ומזוזות הנהוג אצל הכותים שהם השומרונים

Transriverains. Les habitants de la rive de l' Euphrate opposée à celle de la torre de Chanaan.

(23)

כתב אשורית הוא כתב שלנו יייוכתב עברי כתב של בני עבר הנהר ובמס' סנהדרין מרו ליה כתב ליבונאה:

לכן זו היא דרך ישרה שיבור לו כל בעל סברה זכה ומהורה שפי' מאמר בתחלה נתנה תורה לישראל בכתב עברי שהכונה בו על כתיבת ס"ת שכל איש ישראל כותב לעצמו ורחמנא ליצלן מלחשוב שנאמר ג"כ על כתב הלוחות וס"ת שבארון כי לדברי הכל נכתבו בכתב אשורי אשר בתקון אותן אותיות ובציונם ובקשרים שהיה הקב"ה סושר להם נרמזים סודות נפלאים אולם מחלוקת הני תנאים הוא בזכירת מנהג כותבי ס"ת לעצמם ושאר כתבים דבהא ודאי פליגי יי ולפי זה תהיה כוונת מר זוטרא באמרו בתחלה נתנה תורה לישראל בכתב עברי שנתן רשות לכל ישראל לכתבן בלשון עברי וגם בימים ההם הכותב בכתב אשורי הרי זה משובח כיון שהלוחית וס"ת שבארון היו באותו כתב חזרה ונתנה להם בימי עזרא בכתב אשורי ר"ל שנתו צווי גמור מפי עזרא שכל היחידים לא יכתבו ס"ת רק הכתב אשורי

(25)

התורה נתנה כתיבות שאנו כותבין היום בס"ת שנקרא אשורית וזאת הצורה הייזה נשמרת אצל בדולו ישראל כמו התורה שבע"פ כי ההמון היו כותבין בצורת אותיות עכריות וכשבא עזרא והתיר לכתוב התורה שבכתב למען לא תשתכח תורה מישראל התיר ג"כ לכתוב צורת האותיות שנתנה בהם התורה

(26)

C. à d. aux Samaritains établis dans le pays.

(27)

Pour l'intelligence de ce bâton fleuri et du vase de manne, Conférez Nombres XVII. 8. et Exode XVI. 33.

ברכני השם עד כה שזכיתי ובאתי לעכו ומצאתי שם ביד זקני הארץ מטבע כסף פתוחי חותם מצדו האחד כעין מקל שקד ומצדו השני כעין צלוחית ובשני הצדדים כתב מפותח באר הישב והראו הכתב לכותיים וקראוהו מיד כי הוא כתב עברי אשר נשאר לכותיים כמו שנזכר במס' סנהדרין וקראו מן הצד האחד שקל השקלים ומן הצד השני ירושלים הקרשה ואומרים כי הצורות מקלו של אהרן שקדיה ופרחיה והצורה השנית צנצנת המן

ולפי הנראה מסוגיית הגמרא ריש פ' כל כתבי הכתב שבידונו היום שהספרים נכתבים בו אינו כתב עברי בלא ספק י

Le thau n'a la forme de la croix que dans l'écriture numismatique. -Celui du Samaritain moderne, 🏠, ne ressemble nullement au signe du salut.

.(31)

Voyez Heeren, Ideen ueber Politik und Handel. Tome I. page 956, 2. édition.

(32)

Médrasch sait au pluriel Médraschim.

Le v d'èpier n'est pas la marque de l'accusatif grec, car le terme syriaque se termine auussi en n.

אמר מר זומרא ואיתימא מר עוקבא בתחילה נתנה תורה לישראל בכתב עברי ולה"ק חזרה וניתנה להם בימי עזרא בכתב אשורית ולשון ארמית ביררו לחן לישראל כתב אשורית ולשון הקודש והניחו להדיוטות כתב עברית ולשון ארמיתי

(35)

מאן הדיוטות א"ר חסדא כותאי

ואע"ג דמסיים בדבר סנהדרין הנז' מאן הדיומות אמר

דב חסדא כותאי ודאי הוא דלאו דוקא כי לא קצרה לשונד של מר זומרא מלומר כותיים באר הימב

(37)

Les rabbins distinguent sous ce nom Josephe Flavien d'un historien hébren qui s'appelle Yosiphon-ben-Gorion.

(38)

וכבר ידענו היות לשון ארמי נהוג אז בין היהודים כאמור י אבל בא רב חסדא להודיע כי בין ההמונים מעמנו לא חסרו יחידי סגולה יודעים במיב לשון הקדש זכתב הקדש מה שלא היה בכותיים עם לא חכם כי הם כולם קיימו וקבלו הכתב העברי וחלשון הארמי לבדו והן הם השמרונים כנראה מן היוסיפון לרומיים ס "פ אחרון ס"ם ופל"ם מפרקי רבי אליעזר

(39)

J'ai déjà fait remarquer que par pays d'Israël, après la eaptivité de Babylone, on entendant toute la Judée.

(40)

א"ר בא"י לשון סורסי למה או לה"ק או לשון יונית (4י)

Yarhhi parle ici évidemment du syriaque corrompu de Jérusalem.

(42)

יוני הוא לשון צח וסורסי לשון נלעג הוא" לשון סורסי קרוב הוא ללשון ארמי ואומר אני שזהו לשון תלמוד ירושלמי

(43)

היו כתובין גיפטית מדית עברית ·· גיפטית עברית היו כתובין גיפטית

Voici les paroles mêmes de Horne, telles que je les ai trouvées dans l'ouvrage de Mr. Wiseman Horae syricae, pag. 6, note 7.

They (sc. the vvords of institution) vvere spoken in syriac; in vvhich, as vvell as in hebrevv and chaldee languages, there is no vvord, vvhich expresses to signify, represent or denote, Hence it is that vve find

the expression it is, so frequently used in the sacred vertings, for it represents or signifies. It is further everthy of remark, that eve have a complete version of the Gospels in the syriac language, which evas executed at the commencement of the second, if not at the close of the first century, and in them it is probable that ever have the precise everds spoken by our Lord on this occasion; Of the passage Matth. XXVI. 26. 28. the greek is a verbal translation.

(45)

Cet ouvrage est intitulé: Horae syriacas, seu commentationes et anecdota res vol litteras syriacas spectantia (Rome 1828 chez Bourliè). Je me félicite d'avoir fait la connaissance personnelle de l'auteur, Mr. l'Abbé Wiseman, Recteur du collège anglais à Rome, dont la réputation de savant orientaliste est bien méritée sous tous les rapports. Il rendra par ses vastes connaissances de grands services à l'Eglise. Les Horae syriacae referment une refutation à laquelle le modeste auteur n'a sûrement par songé: je veux dire que ce livre répond très-directement au reproche que font les hérétiques au clergé catholique de négliger les langues orientales dont la sounaissance est indispensable pour ceux qui s'occupent des études bibliques.

(46)

Le commentaire de R. Sal. Yarkhi n'est qu'une compilation des explications du texte sacré, qu'il a trouvées dans le talmud et les livres des anciens rabbins.

NIHIL OBSTAT

F. Antonius Franciscus Orioli Ord. Min. Conv. Censor Theol.

IMPRIMATUR

Fr. Jos. M. Velzi O. P. S. P. A. Mag.

IMPRIMATUR.

J. Patr. Constantinop. Vicesg.

To design the second of the section of

a made of made in the second of the second

A de la companya de l

Ellina 18 1

(François Bourliè . (P. Merle , rue du cours , num. 348. Rome chez MILAN chez Ant. Fort. Stella et Fils . Pages à la librerie catholique de Bricon , rue du vieux colombier. Et chez les principaux libraires de France et d'Italie. Prix I fr. 50 cent.









